



Garage Betaille Auto

GGE BETAILLE AUTO CARROSSERIE

764 ROUTE DE PUYBRUN
LE PEYRATTEL

46110 BETAILLE
Tél. : 05 65 32 53 74
E-mail : betaille.auto@orange.fr

FRANCE

Siret : 78952166300011 T.V.A intracommunautaire : FR86789521663
Capital : 5 000.00 APE : 4520A
Statut : (SAS) SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
RCS CAHORS B 789521663

DATE	DOCUMENT	N°
15/01/2026	FACTURE	15417
N° OR	N° DE COMPTE N° CLIENT	PAGE
12454	41103035 7556	1/1

Vous avez été accueilli par : BETAILLE AUTO

N° D'IMMATRICULATION		TYPE		DATE 1re IMMATRICULATION	
DN-066-VL		M10VWGVPG19J614		05/02/2015	
MARQUE		MODELE			
VOLKSWAGEN		GOLF			
N° DE SERIE		GENRE	C.V.	CARROSSERIE	KMS COMPTEUR
WVWZZZAUZFW209898		VP	5	CI	206 511
COULEUR		PEINTURE		DATE ENTREE	DATE SORTIE
GRIS		METAL VERNIS		11/11	15/01/2026

ME SERIN SOPHIE
LIEU DIT LE CAUSSE

46110 BETAILLE

FRANCE

SOCIETE D'ASSURANCE	DATE - N° DE SINISTRE - SOCIETAIRE	EXPERT	N° DE MISSION / DATE EXPERTISE
---------------------	------------------------------------	--------	--------------------------------

QTE	REFERENCE	DESIGNATION	P.U. H.T.	% REM.	P.U. NET H.T.	TOTAL H.T.	Code TVA	M.O. Tôle.	M.O. Méca.	M.O. Peint.
2.00		PNEUS 205/5516 MICHELIN	121.00	30.00	84.70	169.40	4			
1.00		MONTAGE EQUILIBRAGE	13.50		13.50	13.50	4			
1.00		MONTAGE EQUILIBRAGE OFFERT	13.50	100.0			4			

Alliance 11.0.1.2 / 15/01/2026 à 15:15:32 - (NF203) E0472 fdUy / (NF525) C0572 fdUy

E : Echange
R : Redressage / Réparation
P : Peinture
C : Contrôle
B : Banc de mesure
D : Dépose-Pose

CT	MONTANT H.T.	TVA	MONTANT TVA
4	182.90	20.00	36.58

DETAILS MAIN D'OEUVRE

T1
T2
T3
M1
M2
M3
TP
IG

DU ASSURANCE

Franchise	
Vétusté	
Dépassement	
Divers	
Non Imputable	
TVA Client	

Main d'œuvre	
Fournitures	182.90
Ingrédients	
Divers	
Remise	86.10
TOTAL H.T.	182.90
TOTAL T.V.A.	36.58
TOTAL T.T.C.	219.48 €

DU CLIENT

219.48 €

Date de Règlement/...../20.....

☐ Carte Bleue ☐ Espèces ☐ Chèque N° ☐ Autre

ECHEANCE : 15/01/2026

Aucun escompte n'est accordé pour un règlement anticipé.

CONSERVEZ CE DOCUMENT, IL VOUS SERA DEMANDE POUR L'APPLICATION DE LA GARANTIE.

Les opérations de la facture sont constituées exclusivement de prestations de services.

RESERVE DE PROPRIETE Le transfert de propriété de marchandises, objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de la loi du 12 05 80 sur la réserve de propriété. Les risques étant transférés à la charge de l'acquéreur dès la livraison des marchandises. Tous les litiges ou contestations sont exclusivement du ressort des tribunaux du Siège de notre Entreprise. En cas de retard de paiement, une pénalité de 3 fois du taux légal en vigueur sera appliquée au prorata temporis (article 3 de la loi 92 du 31/12/92), ainsi que le paiement d'une somme forfaitaire de quarante (40) euros due au titre des frais de recouvrement.